

**Demande d'abattage d'arbres protégés**

Selon l'article 15 de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.

Enquête publique du 6 octobre au 6 novembre 2025

Propriétaire	André Tille
Parcelle N°	596
Adresse	Chemin de la Corniche 10
Nombre d'arbres	1
Essence	Cerisier commun
Motif	arbre mort
Compensation	oui
Essence	1 pommier commun

Le dossier est déposé au Greffe municipal, rte de la Gare 4 à Echandens, où les intéressés peuvent en prendre connaissance (sur rendez-vous) durant l'enquête publique.

La Municipalité

Echandens, le 6 octobre 2025
CBE/mdc—2025.034 – 7.3.1